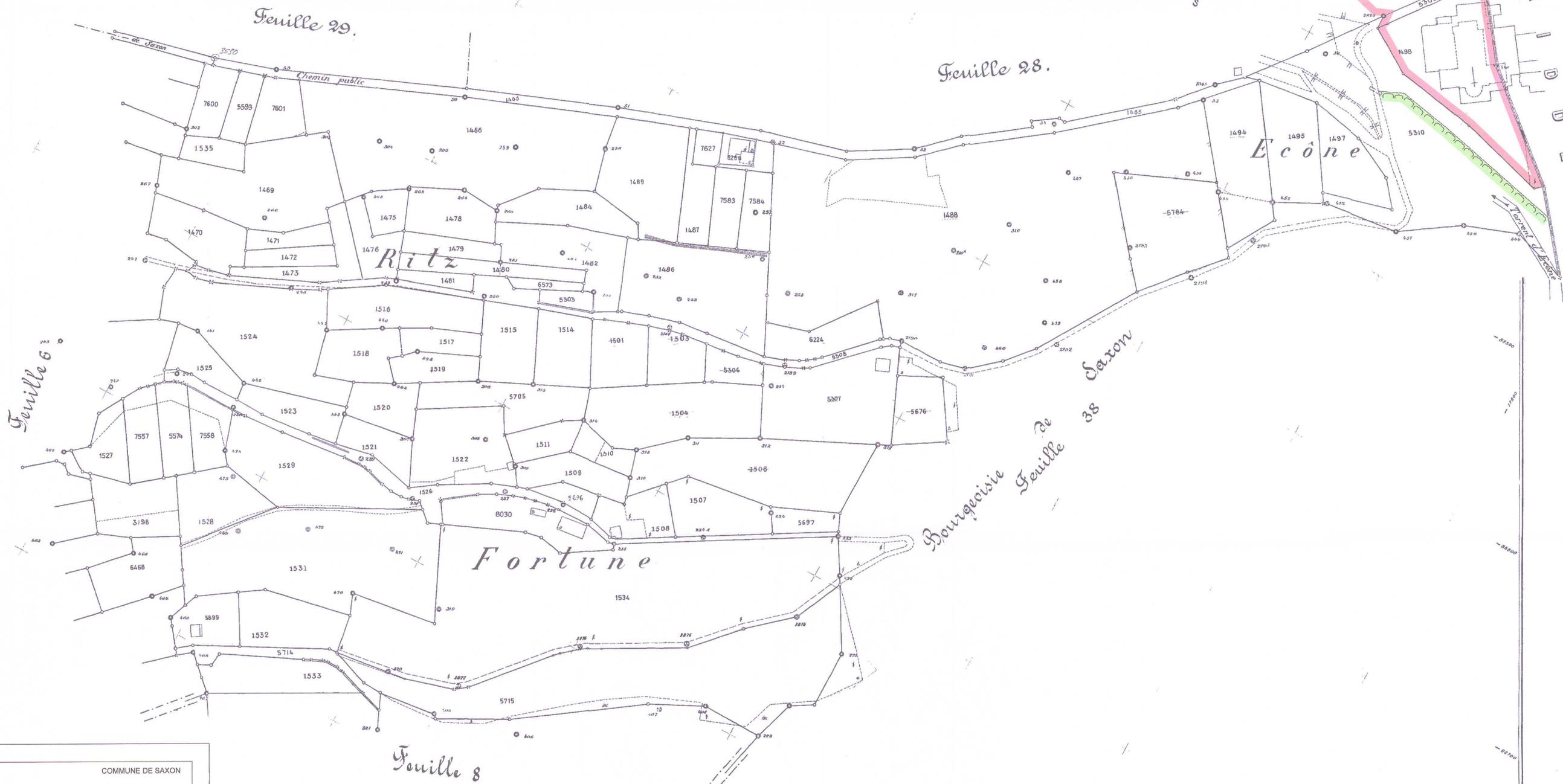


SAXON

1:1000

7



CANTON DU VALAIS
ARRONDISSEMENT BAS-VALAIS

COMMUNE DE SAXON

FOLIO N° 7

Homologué par le Conseil d'Etat
le 29 AVR. 2009
en séance du ...

CADASTRE FORESTIER

Mise à l'enquête selon art. 10, al. 2 et art. 13, al. 1 de la loi
fédérale sur les forêts

Légende

Constatacion définitive de la forêt selon art. 10 de la loi fédérale sur les forêts,
concernant uniquement les zones à bâtir et leurs environs immédiats,
avec piquetage par le service forestier et relevé par le géomètre

Limite de la zone à bâtir ou similaire

Le Géomètre

L'ingénieur forestier

Le Service des Forêts
et du Paysage

La Commune

Bureau technique
S. Bessard SA
1908 Riddes



Riddes, le 7 mars 2007

L'attestataire
Paul Fittler

Dressé en 1924-1929

J. Julland
Géom. 04